

« Agir ensemble pour l'accès de tous aux loisirs éducatifs »

Condition enfantine et loisirs éducatifs. Droit à l'éducation, à la culture et aux loisirs. Inégalité d'accès aux loisirs éducatifs. Complémentarité des actions éducatives. Interventions publiques.

Vocation sociale du Centre de loisirs éducatif. Dimensions sociales du Centre de loisirs éducatif.

Pour les Francas, la vocation sociale des centres de loisirs éducatifs comporte trois dimensions :

- La réponse aux besoins sociaux des enfants, des adolescents et de leurs familles,
- L'occasion de pratiques sociales par la rencontre des individus, des groupes et par l'ouverture sur la vie sociale de la cité,
- L'attractivité des structures et les initiatives pour favoriser l'accessibilité.

Des directions de recherche, au regard de trois registres communs à toutes les structures éducatives (fonctionnement/formation/environnement).

Registres d'action Dimensions sociales	Fonctionnement de la structure	Formation des animateurs	Relation à l'environnement Expression publique
Répondre aux besoins sociaux	Recueil des besoins des habitants. Adaptation au territoire Recherche de moyens pour accueillir tout le monde. Adapter les horaires et le fonctionnement.	Favoriser l'accès aux formations sur la connaissance et besoins du public. Se former à la laïcité. Analyse de pratiques. Identification du public.	Développer et entretenir des partenariats locaux (associations, structures d'insertion etc.). Réseaux pluri acteurs.
Développer des pratiques sociales	Démarche de mise en œuvre des règles de vie Espaces de rencontres entre enfants. Travail sur la gestion des conflits.	Formation aux différents champs des pratiques sociales (Vivre ensemble, Savoir être, Citoyenneté, Découverts). Formation à la médiation.	Développement de la fonction « médiation ». Participation à des projets partenariaux dans le domaine de la Solidarité.
Être attractif et accessible	Animations délocalisées. Actions partagées. Participation des familles. Participation des enfants. Gouvernance.	Formation à la relation avec les parents. Formation aux techniques innovantes (ex : numérique). Échanges de pratiques.	Animation de réseaux. Actions partagées. Conventions, chartes et partenariats. Communication. Comités de pilotage. Co construction.

Des propositions d'actions à développer dans les trois dimensions de la vocation sociale du CLE.

1. Répondre aux besoins sociaux

	Pourquoi ?	Comment ?
Adaptation des horaires de l'accueil en fonction des contraintes des familles	Pour mieux s'adapter aux besoins des familles sur les temps de loisirs et notamment de leurs contraintes (déplacements etc)	Réflexion et mise en œuvre d'actions concrètes pour un accueil adapté
Échanges sur l'identification des besoins des publics	Pour avoir une connaissance commune des besoins du public en équipe	Jeux et débats
Participer à un réseau pluridisciplinaire et/ou inciter à sa création	Pour mieux cerner les besoins/manques/faiblesses, pour mieux répondre aux besoins des publics accueillis en mettant en place des moyens adaptés et/ou orienter	Rencontres régulières, création d'espaces de paroles avec les différents publics accueillis, remonter des données aux élus

Des propositions d'actions à développer dans les trois dimensions de la vocation sociale du CLE.

2. Développer des pratiques sociales.

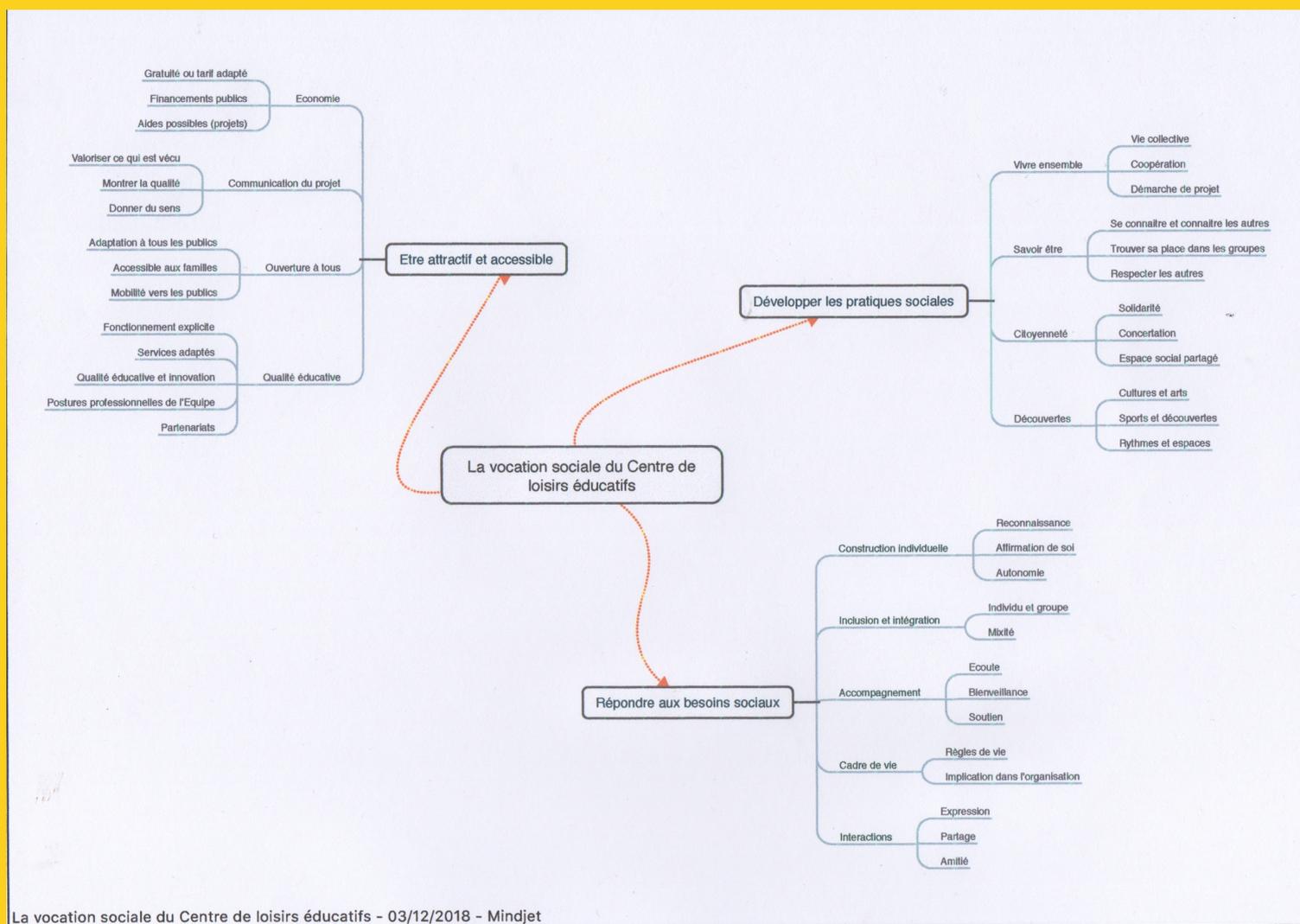
	Pourquoi ?	Comment ?
Création d'une « cellule de gestion des conflits ».	Améliorer les relations entre enfants et de permettre aux enfants d'expérimenter une pratique d'autorégulation entre pairs	Une instance d'enfants qui seraient nommés pour servir de médiateur lorsque des conflits entre enfants arrivent. Il faudrait réfléchir aux modalités de nomination des médiateurs, à leur autorité, à leur accompagnement, à leur formation, à la durée de leur mandat...
Formation à la médiation	Apporter des connaissances en termes de gestion de conflits, gestion de groupes, communication non-violente... ainsi que des techniques d'animation de débat.	Formation, a minima, d'un animateur par accueil. Formation organisée dans les structures, avec l'appui d'un OF référencé, de manière à coller le plus possible au terrain.
Structures éducatives médiatrices	Donner aux CLE une fonction d'innovation pédagogique. Amener vers le développement de ces espaces dans les espaces sportifs ou culturels, les accueils périscolaires et les écoles.	Par la valorisation dans l'espace public territorial par des émissions de radio, une place dans les médias locaux...

3. Être attractif et accessible

	Pourquoi ?	Comment ?
Gouvernance	Appropriation du projet Adhésion au projet Enrichissement u projet Affirmation et partage de valeurs	Rédaction des statuts Places dans les instances Invitation large aux instances (AG) Communication des décisions des instances
Échanges de pratiques	Développer les compétences en animation Vivre une démarche d'éducation populaire S'enrichir et s'ouvrir aux autres Développer ses capacités S'inscrire dans un réseau	Animation d'un réseau d'animateurs Temps d'animation et d'analyse des pratiques entre animateurs (avec intervenant facilitateur si besoin) Temps de rencontres (convivialité) Regroupements inter associatifs.
Conventions, chartes et partenariats	Poser un cadre Proposer un engagement Définir un projet Obtenir de moyens	Se rencontrer Identifier collectivement les limites de l'action Définir une stratégie en fonction des compétences de chacun Faire fonctionner un comité de pilotage

les francas

L'éducation en mouvement !



La vocation sociale du Centre de loisirs éducatifs - 03/12/2018 - Mindjet

les francas

L'éducation en mouvement !